



Gérer une intervention en tant que COS ou sous l'autorité d'un COS

Chef d'agrès une équipe

OD SAUV

OS n°5

Durée :

2h

Jour n°

1

Horaires :

15h-17h

A l'issue de la séquence, l'apprenant sera capable d'analyser et connaître la conduite générale d'une intervention en tant que COS ou sous l'autorité d'un COS, et de savoir utiliser les outils de commandement opérationnel afin de la mener à bien.

Activité de découverte

Techniques pédagogique ou d'animation	Matériel ou documentation	Durée
Étude de 2 cas projeté avec vidéo-projecteur, avec 2 photos sur diaporama comme point de départ. Travail en 3 sous groupe. Restitution en plénière des sous groupes. Apport de connaissances sur les messages entre les 2 cas concrets.	1 paperboard 1 feuille de paperboard par sous groupe pour la restitution. FDT5_1 Diaporama OS5_conduite générale d'1 intervention	50 min

Activité de démonstration

Techniques pédagogique ou d'animation	Matériel ou documentation	Durée
Exposé interactif à partir de la production des stagiaires. Développer les points abordés par les stagiaires puis reprendre les points manquants. Les sujets suivants doivent être étudiés : - Analyse de la ZI, sécuriser l'intervention. - La MGO orientée sur la reconnaissance, et le sauvetage. Les premières mesures conservatoires. => Rôle du CA 1 équipe sur la ZI. - Placement des engins ; s'intégrer dans un dispositif opérationnel. Utiliser le diaporama OS5_reconnaissance sauvetage qui reprend les points clés.	Vidéo projecteur. Document stagiaire. Diaporama OS5_conduite générale d'1 intervention. Diaporama OS5_reconnaissance sauvetage	30 min

Activité de démonstration

Techniques pédagogique ou d'animation	Matériel ou documentation	Durée
Commandement opérationnel et base de management : Exposé interactif en utilisant le diaporama OS5_commandement opérationnel et base de management qui reprend les points clés. Les sujets suivants doivent être étudiés :	Vidéo projecteur. Document stagiaire. Diaporama OS5_commandement opérationnel et base de management.	40 min

- Le cadre d'ordres. - Diriger 1 agrès, faire appliquer les règles et rendre compte. - Base de management opérationnelle. - Définir 1 tactique opérationnelle. - Préserver l'intégrité physique et psychologique de son équipe.		
---	--	--

Activité d'application		
Techniques pédagogique ou d'animation	Matériel ou documentation	Durée
Sera évalué lors des cas concrets des OS 8 et 9		

Ce qu'il faut retenir
Le travail en sous groupe. Pédagogie par compétence: utiliser le savoir et la connaissance de l'apprenant. S'appuyer sur la production des stagiaires lors de l'étude de cas pour développer les apports de connaissances. Développer seulement les outils opérationnels utilisés au sein du SDIS01.



Gérer une intervention en tant que COS ou sous l'autorité d'un COS

Chef d'agrès une équipe
OD SAUV
OS 5 Fiche de tâche5_1

Durée :

30 min

Jour n°

1

Horaires :

15h - 15h50

Organisation générale

1 étude de 2 cas avec questions posées et photo (Diaporama OS5_conduite générale d'1 intervention) à projeter sur vidéo-projecteur aux apprenants. Les apprenants se divisent en 3 sous groupes de 4.

1 feuille de paperboard est distribuée à chaque sous groupe.

Chaque groupe étudie la photo et répond aux questions posées en notant les réponses sur la feuille de paperboard.

Un rapporteur dans chaque groupe restitue en plénière le travail fourni.

Formateurs	
Nombre	Rôle
3	Animent les 3 groupes pendant la phase d'étude. Chaque formateur anime un groupe. Affiche au tableau les réponses des apprenants. Désigne un rapporteur par groupe. Utilise les réponses des apprenants comme point de départ pour développer les apports de connaissances.

Points clés à aborder

- Les messages en opération avec le Diaporama OS5_conduite générale d'1 intervention entre les 2 études de cas
- Reconnaissance, mesures conservatoires.
- Placement des engins.
- Sécurité individuelle et collective sur la ZI
- Analyse de la ZI

Matériel et documentation	Site de manœuvre
Vidéo-projecteur Paperboard Diaporama OS5_conduite générale d'1 intervention	

Le commandement, c'est :

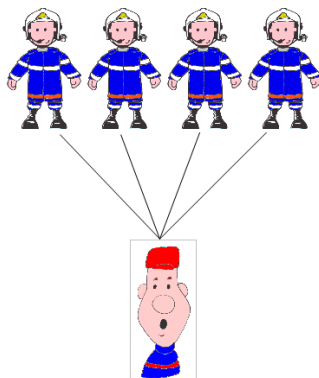
- ordonner,
- faire exécuter,
- observer,
- ajuster,
- prévoir,
- évaluer.

Pour cela, il faut :

- définir les techniques à utiliser pour atteindre les objectifs,
- programmer les étapes de l'action,
- donner les ordres nécessaires, sans ambiguïté, ni imprécision,
- donner les ordres comportant l'intégralité des opérations à réaliser,
- impulser individuellement l'action en participant.

I/ Principes fondamentaux

- Ne pas commander **plus de 4 subordonnés directs**,
- Ne donner des ordres **qu'aux subordonnés directs** :
 - son équipage en tant que chef d'agrès,
 - le chef d'agrès en tant que COS (en attendant l'arrivée d'un chef de groupe)



- **Contrôler** la bonne exécution des ordres (à la voix, par communication radio, en visuel...),
- **Rendre compte** à l'échelon hiérarchique immédiatement supérieur,
- Toujours **assumer la responsabilité** des actions commandées.

La règle des quatre C :

Même les grands patrons qui font preuve de pragmatisme utilisent ce que nous appellerons **la règle des quatre C**. Celle-ci représente les caractéristiques communes à tout management performant :

- **Cohérence**,
- **Courage**,
- **Clarté**,
- **Considération**.

La cohérence : C'est le maître mot. On ne pourra jamais emporter l'adhésion sans cohérence (cohérence entre les paroles et les actes, cohérence dans les décisions, cohérence entre les objectifs et les moyens).

Le courage : Le courage constitue, au moins autant que l'intelligence, la qualité première du chef. Ce n'est pas un courage physique, mais un courage intellectuel et moral (prendre des décisions, volonté, ténacité, persévérance, résister aux pressions).

La clarté : Clarifier les missions, préciser les objectifs, communiquer régulièrement sur les résultats).

La considération : Manifester des marques d'attention aux personnels, aux victimes, intervenants (attention portée aux personnes, écoute, respect, considération pour le travail des autres : considération pour les idées et propositions émises).

III/ L'expression des ordres

Pour une compréhension sans ambiguïté, les ordres doivent être donnés sur un ton **clair** et **audible**.

Le chef d'agrès doit être sûr d'avoir été compris par tous malgré :

- le stress,
- la pression de l'urgence,
- la complexité du sinistre, de l'intervention,
- la pression des sinistrés...

Pour arriver à une compréhension univoque, le chef d'agrès doit donner des ordres conformes aux G.N.R. en vigueur.

Par exemple, les manoeuvres incendies doivent faire l'objet d'un ordre préparatoire puis exécutoire.

Ainsi, en parlant un langage commun à celui de ses équipiers, le chef d'agrès se fera plus facilement comprendre. De plus, cela lui donnera une certaine crédibilité et la confiance de ses équipiers.

IV/ Notions sur l'organisation d'une intervention

- La Zone d'Intervention (Z.I.)

Elle correspond à la zone géographique concernée par le sinistre et les opérations de secours.

- Le secteur

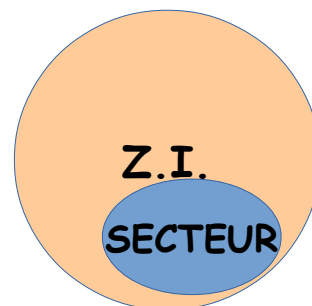
C'est une division de la Z.I. sous la responsabilité d'un chef de secteur.

La sectorisation peut s'effectuer selon des zones géographiques ou selon le type d'activité.

- Le point de transit

Dans le cadre d'opération de grande envergure, la mise en place d'un point de transit permet

de temporiser et réguler l'engagement des moyens disponibles en fonction des besoins du C.O.S.. C'est alors un point de passage obligatoire pour tout agrès.



Le langage commun fait la force d'un travail d'équipe. Tous les intervenants ont la même méthode, la même chronologie. Cela augmente l'efficacité de raisonnement et la transmission des ordres.

Les cadres d'ordres sont des outils mnémotechnique ; le C.O.S. les utilise afin de communiquer à ses subordonnés ses intentions de manœuvre.

Ils doivent être utilisés pour toutes les interventions. Pour les maîtriser et se les approprier et il est important de les utiliser même sur des interventions minimales.

I/ Les cadres d'ordre

1/ Objectif des cadres d'ordres

Le C.O.S. doit **élaborer ses objectifs grâce à un raisonnement logique** et doit les définir **de manière claire et simple**.

Le chef d'agrès doit avoir conscience de l'importance et des conséquences des ordres qu'il va donner en condition opérationnelle.

Il doit connaître les cadres d'ordres employés par son chef de groupe lorsqu'il est intégré au sein d'un groupe.

2/ Notions de raisonnement tactique

Il s'agit d'un raisonnement par étapes successives :

- **acquérir un maximum de données sur la situation,**
- analyser, gérer les données à l'aide de la Méthode de Raisonnement Tactique (M.R.T.)
 - où ?
 - par où ?
 - contre quoi ?
 - comment ?
 - avec quoi ?
 - avec qui ?

3/ Les différents ordres

Un C.O.S. doit utiliser les cadres d'ordres adaptés à son niveau hiérarchique dans le but de garantir la meilleure compréhension possible des ordres par ses subordonnés et d'uniformiser la méthode de commandement.

Ainsi, **le chef d'agrès** doit être capable de **comprendre les cadres d'ordres exprimés par le chef de groupe, pour les retranscrire** sous forme d'ordre, ou cadres d'ordres, **compréhensibles par ses subordonnés**.

Les ordres utilisés par le chef de groupe sont :

- L'ordre préparatoire (O.P)

Il est **utilisé dans le cadre de la prise de garde** lors de la vérification des engins.
C'est l'**ordre chronologique à suivre par le Chef d'agrès lors du départ en intervention.**

P	Personnel	Noms des personnels
A	Armement	véhicules matériels affectation du personnel désignation
T	Tenue	vérification de la tenue adapté à la mission, de feu et/ou des tenues spéciales
R	Radio	vérification des postes mobiles affectation des postes portatifs attributions des canaux et/ou fréquences

- L'ordre de mouvement (O.M)

Le Chef d'agrès recueille l'ensemble des éléments nécessaires pour se rendre sur intervention.

D	Direction	direction générale du mouvement
P	Point à atteindre	point où les éléments doivent s'arrêter
I	Itinéraire	détermination précise du cheminement
F	Formation	ordre de marche intervalle et vitesse veille radio consignes en cas de panne <u>Consignes de sécurité code de la route</u>

- L'ordre initial (O.I)

C'est un **cadre d'ordre utilisé par le chef de groupe, il s'adresse à tous les chefs d'agrès placés sous son commandement.** Exprimé par radio ou à la voix, il leur est transmis en direct ou en simultané ou au fur et à mesure de leur engagement dans le dispositif. Ce cadre d'ordre n'est utilisé par le chef de groupe qu'une fois les réactions immédiates mises en place.

Dès cette étape, il est nécessaire d'**établir les objectifs à atteindre.**

S	Situation	" Nous sommes confrontés à ..."
O	Objectif à atteindre	" Nous devons..."
I	Idée de manoeuvre retenue	"Afin d'atteindre cet objectif, je veux..."
E	Exécution par ses chefs d'agrès	"Adj X, vous réaliserez..." "Sgt Y, mission : ..., moyen..."
C	Commandement	"Chef, adjoint, transmission..."

- L'ordre de conduite

Il suit la même trame que l'ordre initial et permet d'ajuster les actions entreprises en temps réel en fonction de l'évolution de l'opération et des résultats obtenus par la mise en place des actions commandées par l'ordre initial :

- changement de situation,
- nouvel objectif,
- nouvelle idée de conduite,
- exécution,
- commandement,
- mesures de sécurité afférentes aux manoeuvres.

Les ordres utilisés par le chef d'agrès sont :

- L'ordre initial simplifié

Le chef d'agrès doit **s'inspirer du raisonnement tactique du chef de groupe** mais de manière **simplifiée** ; il le mettra généralement en œuvre lorsqu'il devra s'insérer dans un dispositif.

Le chef d'agrès doit **exprimer uniquement ses ordres d'exécution à ses équipiers** et non son raisonnement afin d'**être le plus concis et le plus efficace possible.**

Lorsque le chef d'agrès ne peut pas réaliser seul tous les objectifs qu'il s'est fixé, il doit faire un choix dans la priorité de ses actions en attendant l'arrivée des renforts.

Après la phase de **réaction immédiate**, le chef d'agrès doit être à même de **décrire la situation de la façon la plus complète possible pour définir ses objectifs.**

Le cadre d'ordres permettra à l'ensemble des personnels de connaître la totalité des composantes de la mission reçue et accroître ainsi l'efficacité des actions à engager et la sécurité collective.

S	Situation	A quelle situation sommes-nous confrontés ?
M	Mission	Quels sont les objectifs à atteindre ? Comment vais-je m'y prendre ?
E	Exécution	Exprimer ses ordres à ses équipiers.
S	Sécurité	Respect des règles de sécurité.

Les cadres d'ordres sont des **outils stratégiques** permettant de raisonner par objectifs.

Ils permettent de :

- gagner du temps,
- uniformiser les messages,
- augmenter la compréhension des subordonnés.

« Un dessin vaut mieux qu'un long discours » Napoléon Bonaparte

Des outils graphiques sont aussi à disposition pour rendre plus aisé la compréhension de la situation et pour permettre au chef de groupe d'attribuer les missions aux chefs d'agrès.

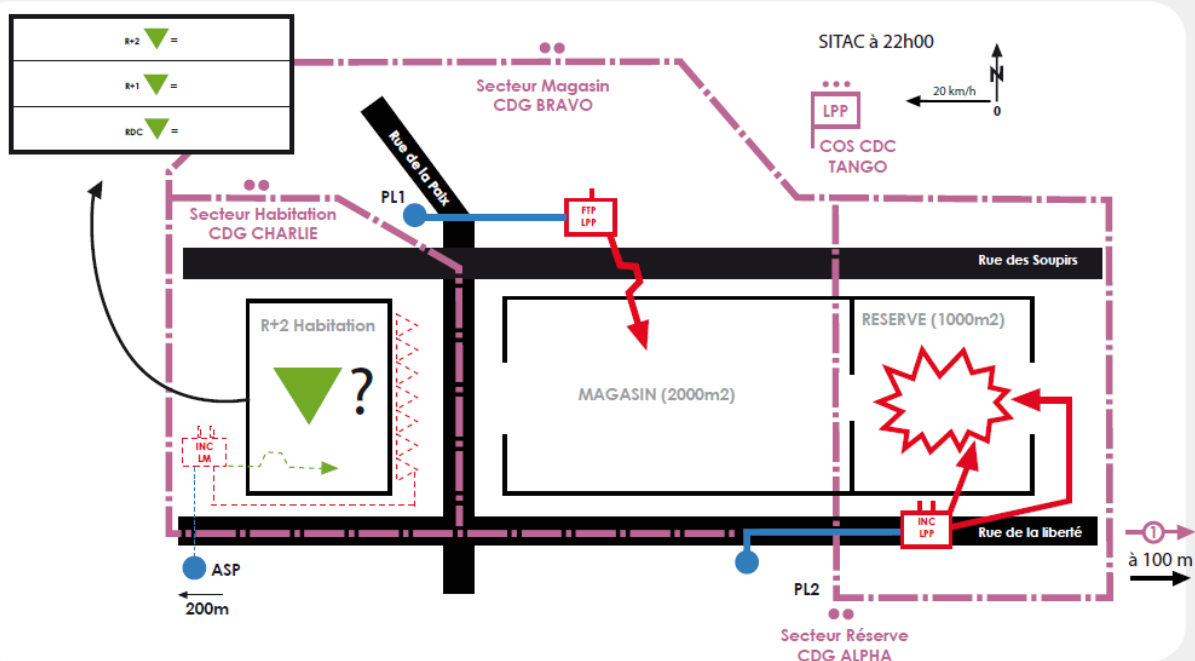
La **S**ituation **T**ACTique (**S.I.T.A.C.**) est schématisée ; elle comprend le descriptif de la Z.I. et son environnement, les actions en cours et celles à venir.

Code couleur

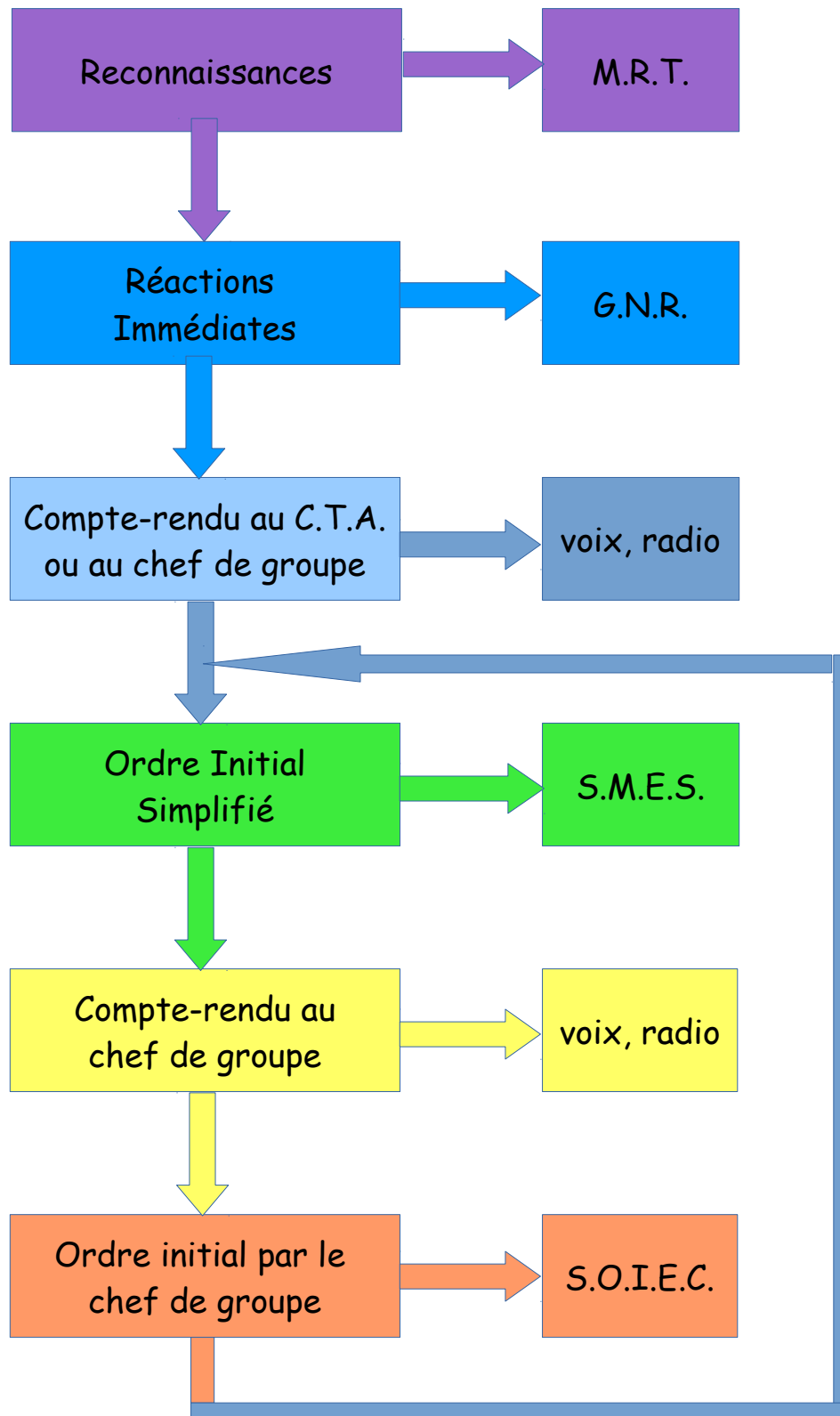
- extinction / incendie
- "risques particuliers" (CHIM, RAD...)
- secours à personnes / sanitaire
- eau
- commandement / sectorisation
- Par défaut

Ecole Nationale Supérieure des Officiers Sapeurs Pompiers

Exemple SITAC et ordre graphique :



4/ Les différentes étapes dans le commandement:



II/ Application du cadre d'ordre par le chef d'agrès

1/ Analyse de la situation

Lorsque le chef d'agrès se présente en premier sur intervention, il est le premier C.O.S.. Il doit, dès son arrivée sur les lieux, procéder à une analyse de la situation en se posant 2 questions :

- "**A quoi suis-je confronté ?**" : nature du sinistre
- "**Où et par où ?**" : Z.I., cheminement.

Des ordres instantanés peuvent être donnés si la situation nécessite des réactions immédiates (sauvetages...).

Les reconnaissances sont prépondérantes pour comprendre la situation initiale.

L'analyse de la zone d'intervention comprend :

Dès l'arrivée sur les lieux par une **vision globale du secteur**, le chef d'agrès devra s'attacher à **rechercher les premiers éléments disponibles concernant la zone d'intervention**, à savoir :

Les accès

- déterminer le meilleur accès en fonction du sens de circulation, de la largeur, du tonnage de l'engin et des difficultés possibles (portails, portiques, etc...)
- rechercher la présence ou non de voies engins ou voies échelles ;
- d'une manière générale, le premier engin se placera au plus près du sinistre « en premier secours » afin de permettre une action rapide des personnels, notamment dans les actions de sauvetage, mais également limiter la longueur des établissements.

Les bâtiments

Le chef d'agrès doit se renseigner sur :

- le type de construction,
- type de bâtiment (E.R.P, etc),;
- l'implantation par rapport aux autres constructions,
- le nombres d'ouvrants praticables (porte, fenêtre, balcon, etc...).

Les réseaux hydrauliques

- la présence de PI, BI,
- les points d'eau naturel,
- nature des points d'eau,
- caractéristiques (pression, débit),
- emplacement et nombre.

Cette partie de l'analyse de la Z.I pourra se faire concrètement sur le terrain et viendra en complément de celle effectuée durant le transit à l'aide des plans parcellaires et divers plans ETA-RE.

L'environnement immédiat

Qu'il soit urbain rural ou industriel, la typologie de l'environnement contenant la Z.I devra également être prise en compte par le chef d'agrès :

- topographie des lieux,
- distance et situation des tiers mitoyens, de la population voisine, des cibles potentielles

- (création d'un périmètre de sécurité),
- limiter la propagation (directe ou indirecte) du sinistre à cet environnement.

Les conditions météorologiques

Dans certains cas de figures, les conditions météo peuvent avoir une conséquence directe sur l'intervention et l'évolution du sinistre.

- le vent augmente l'apport de comburant et accroît la vitesse de propagation verticale et horizontale. Limite, et parfois même interdit l'emploi des échelles aériennes.
- Le gel et la neige limitent la vitesse de déplacement des engins. Limitent les possibilités d'utilisation des points d'eau. Rendent difficile l'utilisation des pompes. Limitent la durée d'intervention des personnes.
- Les fortes chaleurs augmentent la distillation des matériaux combustibles. Augmentent les risques de malaise des personnels (coup de chaleur à l'effort).
- La pluie rend glissantes les surfaces.

La période de la journée

Un départ F.P.T de nuit pour feu d'habitation peut laisser penser à une découverte tardive du sinistre avant l'alerte, des occupants endormis, etc... Des moyens d'éclairage devront être mis en œuvre pour faciliter l'action des intervenants.

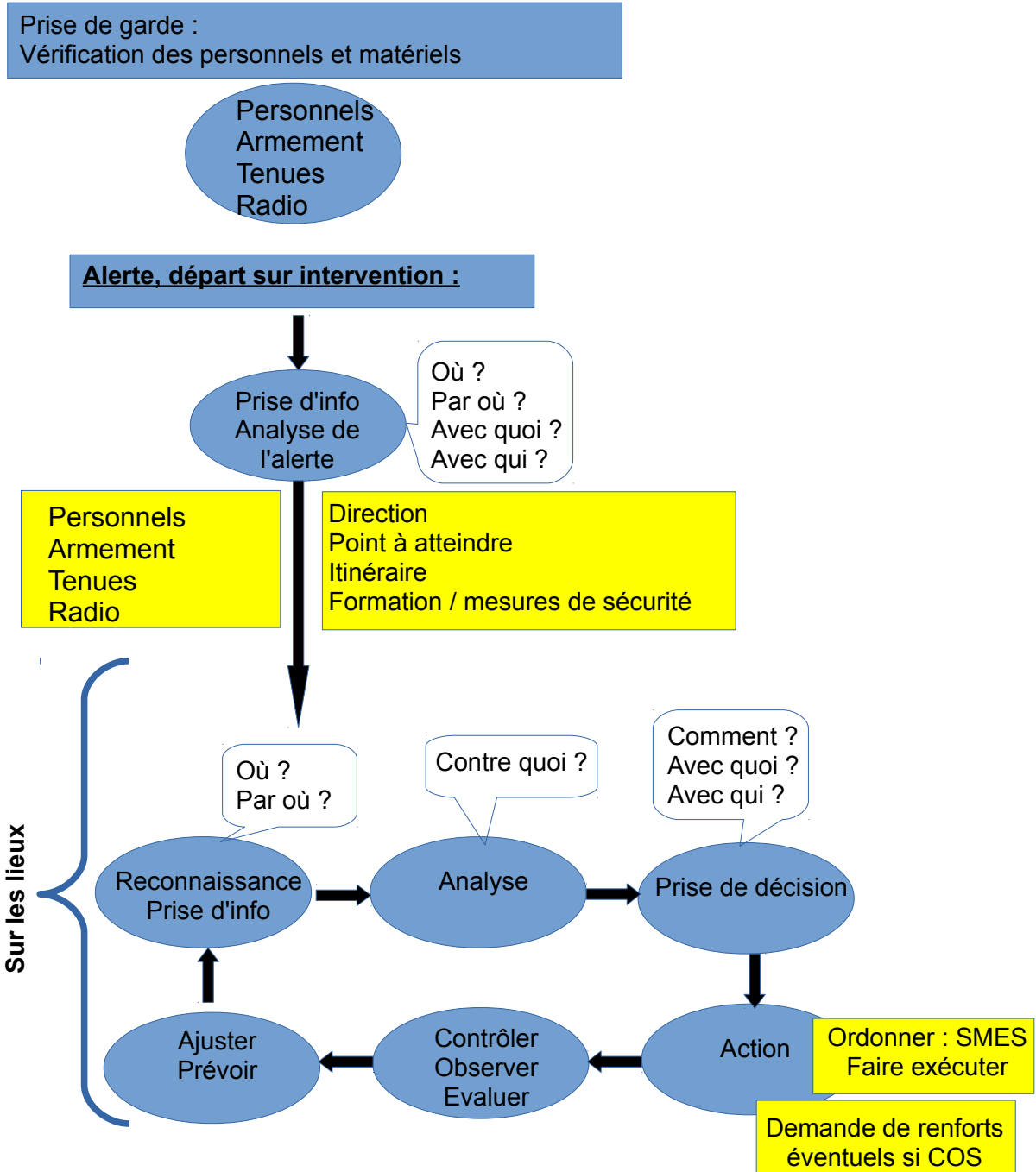
La période de l'année

Une intervention sur un feu d'habitation en pleine hiver, en période froide, implique probablement une maison fermée, plus calfeutrée qu'en été.

2/ Préparation des ordres:

Après ou pendant la reconnaissance le chef d'agrès 1 équipe utilise l'ordre initial simplifié **(S.M.E.S.)** pour exprimer les actions à réaliser à son équipage.

III/ Rappel du Cadre d'ordre et du commandement





Transmissions

Transmission

L'utilisation des radios est prépondérante au bon déroulement des opérations de secours.

Un dysfonctionnement pouvant aller jusqu'à l'échec d'une mission peut être la conséquence d'une mauvaise transmission de messages et entraîner des conséquences juridiques pour le chef d'agrès. C'est pourquoi la totalité des messages radio et téléphoniques sont enregistrées au C.T.A./C.O.D.I.S..

I/ Rappel sur l'organisation

Le but des transmissions est de faire passer une information d'un lieu à un autre.

Une communication permanente entre les équipes sur le terrain et le C.T.A./C.O.D.I.S. est indispensable ; elle est possible par les transmissions radio-téléphoniques.

Les transmissions ont pour objectif de rendre compte à la hiérarchie de l'activité, de demander un renfort, un conseil ...

Tous les échelons hiérarchiques ont recours à l'utilisation des transmissions qui constituent le moyen fondamental du commandement et de la circulation des informations.

II/ Le chef d'agrès et la procédure radio

Le chef d'agrès doit parfaitement savoir manipuler les émetteurs-récepteurs comme changer de communication de groupe, augmenter le son, déclencher un appel de détresse, envoyer les statuts ...

III/ Les ordres de départ

Les ordres de départ sont émis par le C.T.A., ils comprennent :

- la nature de la mission,
- l'adresse de l'intervention,
- les renseignements collectés au cours de l'appel,
- les précisions sur le lieu de l'intervention (E.R., manifestation...),
- les moyens engagés.

Pendant le retour au C.S., le C.T.A. peut engager l'engin sur une autre intervention. Le chef d'agrès doit relever toutes les informations relatives à la mission (numéro, adresse...) et confirmer son départ.

IV/ Règle des 3 P

1/ Penser : réfléchir et rédiger son message

2/ Presser : Presser l'alternat de la radio et attendre que la lumière rouge du poste s'affiche pour parler

3/ Parler : Transmettre le message lentement, calmement, clairement et lisiblement



IV/ L'O.B.D.T de l'Ain

Voir annexe n°1 IPOPS 5 : Instruction permanente opérationnelle - O.B.D.T. ANTARES